

SOSLMh7/g

2611

(1938-1939)

A

Maintien des achats de charbons en Allemagne

	C.D.	1.2.38	6	II
(s)	C.D.	14.3.39	11	III à 3°
(s)	C.A.	15.3.39	14	II 1°

Maintien des achats de charbons en Allemagne.

Importations de charbon

(s) 14

M. GALLIOT

Les charbons étrangers proviennent de toutes les sources normalement utilisées précédemment : Sarre, Ruhr, Pays-Bas, Belgique, Grande-Bretagne. Les tonnages sont naturellement très réduits.

En ce qui concerne la Sarre, le tonnage a été ramené à 120.000 tonnes de criblés, pour faire une place plus large aux mines lorraines. Les Services ont néanmoins obtenu une baisse de 6 pences sur les prix précédents, ramenant le prix à 18 sh.

Pour les autres achats à l'étranger, les Services ont été fortement gênés dans leurs négociations par l'entente entre les Gouvernements français et britannique qui attribue aux mines anglaises 49,5 % des importations françaises (Sarre exclus). De plus, l'organisation intérieure britannique, avec la soumission de tous les marchés à un "coal controller", fait que les prix sont uniformes, quelles que soient les différences de qualité. Les Services n'ont donc pris que les meilleures qualités aux prix de 21/6.

Pour les charbons allemands, il a été impossible d'obtenir une réduction de prix, étant donné l'entente Germano-Britannique.

M. LIAUD désirerait savoir pour quelles raisons la S.N.C.F. continue à acheter du charbon allemand.

M. GALLIOT répond que ces achats se justifient, d'abord, parce que les charbons allemands sont les moins coûteux, parmi ceux qui peuvent servir à l'approvisionnement de la Région Est, puisque leurs gisements se trouvent les plus proches de cette Région.

D'autre part, ce sont les charbons allemands qui assurent en partie le trafic du port de Strasbourg : vouloir cesser les achats de ces charbons serait s'attirer avec le port de Strasbourg les

mêmes difficultés qu'avec les ports du littoral de l'Atlantique, lorsque l'on a cherché à diminuer les importations britanniques.

En tout état de cause, il est intéressant pour la Société Nationale de se réserver des sources multiples d'approvisionnement en combustibles, afin que, si l'une d'elles vient à se tarir, on puisse recourir aux autres, en compensation.

Enfin, le tonnage des charbons allemands importés a été considérablement réduit.

M. LE BESNERAIS précise qu'en effet, en ce qui concerne les charbons de la Ruhr, la S.N.C.F. en a acheté 710.000 t. pour le 1^{er} semestre de 1938, 507.000 pour le 2^{ème} semestre de la même année et qu'il est proposé de n'en acheter que 182.000 t. pour le 1^{er} semestre de 1939.

M. LE PRESIDENT demande s'il n'y a pas lieu de tenir compte également des charbons allemands à importer au titre des prestations.

M. LE BESNERAIS répond par l'affirmative. La Société Nationale doit importer à ce titre 120.000 tonnes de charbon de la Sarre pour le 1^{er} semestre de 1939.

M. GALLIOT ajoute que ce régime touche à sa fin; il fait observer que, les prestations de charbons sarrois une fois terminées, il sera difficile que la S.N.C.F. ne continue pas à en acquérir, car c'est le fond de l'alimentation en combustibles du Réseau A.L.

Maintien des commandes
de charbon en Allemagne

(s) 11

M. LE PRÉSIDENT.— En ce qui concerne cette dernière affaire, nos collègues du Personnel m'ont fait savoir qu'ils demanderaient demain, au cours de la séance du Conseil d'Administration, les raisons pour lesquelles nous achetons du charbon au Kohlen Syndikat.

M. LE BESNERAIS.— Il ne nous est pas possible de nous procurer ailleurs des charbons allemands.

M. LE PRÉSIDENT.— Pourquoi achetons-nous du charbon allemand au lieu d'en acheter en France, en Belgique ou ailleurs ?

M. LE BESNERAIS.— Il s'agit de certaines qualités de charbon que nous ne pouvons pas nous procurer ailleurs.

D'ailleurs, le tonnage de charbon que nous importons d'Allemagne est en régression constante et considérable.

La S.N.C.F. en avait acheté 707.000 t. pour le 1er semestre 1937, 867.000 t. pour le 2ème semestre 1937, 710.000 t. pour le 1er semestre de 1938, 507.000 t. pour le 2ème semestre de la même année et il est proposé de n'en acheter que 182.000 t. pour le 1er semestre de 1939.

M. René MAYER.— Non seulement les traités en vigueur nous obligent à acheter du charbon de la Sarre, mais encore notre situation de riverains du Rhin nous y contraint, puisque c'est par ce fleuve que ces charbons sont transportés et qu'ils sont débarqués à Strasbourg.

M. LE COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT SUPPLÉANT.— On peut ajouter l'obligation résultant de l'accord franco-belge qui impose l'importation des charbons provenant de la Ruhr par Gand et Anvers.

1 Février 1938

Question II

Ras de S.V. count

p. 6.

Steno revue et corrigée

Transports des minerais
et de la métallurgie.-

M. LE BENEVAISE.-

J'en viens à la question importante des transports de minerais et de la métallurgie. À la suite d'une diminution de l'activité des hauts fourneaux de la région de l'Est, cette région, qui s'alimente en très grande partie de coke et de fines à coke en provenance d'Allemagne, a diminué le volume de ses importations. À la suite de cette diminution et sans que nous puissions savoir s'il s'agit d'une riposte ou d'une simple coïncidence, les Allemands ont réduit d'une manière considérable leurs achats de minerais en France. À l'heure actuelle, l'accord commercial franco-allemand prévoit l'exportation, en Allemagne, d'un tonnage mensuel de 100.000 ^{tonnes} de poussières de hauts fourneaux et de 600.000 tonnes de minerais de fer. En contre-partie, la France doit importer d'Allemagne 275.000 tonnes de coke et de fines à coke. Étant donné la valeur respective de ces marchandises, la balance reste à l'avantage de l'Allemagne. Quoi qu'il en soit, les Allemands ont décommandé la majeure partie de leurs trains de coke, et, comme conséquence, le Gouvernement du Reich envisage de ne mettre, ce mois-ci, à la disposition des industriels allemands, que la contre-partie correspondant à l'importation de 70.000 tonnes de minerais (au lieu de 400.000 tonnes), d'où une diminution considérable du trafic, qui n'est pas sans danger pour l'avenir. Notamment, le chômage va devenir très intense dans la région de l'Est qui vit de l'activité de ses mines. Il atteindra surtout des ouvriers d'origine italienne, ce qui complique le problème. On s'ingénie en ce moment à leur chercher du travail pour 15 jours, mais les moyens de stockage de ces mines sont extrêmement faibles et, de plus, les manipulations rendent l'écoulement plus onéreux lorsqu'il y a eu stockage.

M. TIRARD.— Les intéressés ne s'approvisionneraient-ils pas en minerais espagnols?

M. LE BRESSELAIS.— Il y a effectivement en jeu une question de minerais espagnols, mais il est probable que c'est plutôt en minerais suédois que les acheteurs s'approvisionneraient, car la Suède a mis en exploitation de nouveaux gisements de minerais, qui sont phosphoreux, ce qui est recherché par les acheteurs en question. Or, la Suède ne produisait pas jusqu'ici de minerais phosphoreux ; c'est à la suite de recherches faites pendant la guerre qu'on a trouvé ce minerai ; on est en train de l'exploiter ; il est d'ailleurs assez pauvre.

On a envisagé, comme mesure de représailles, de supprimer les achats de charbons effectués par la Société Nationale en Allemagne. Ce serait une mesure assez grave, car notre stock de charbon est juste suffisant et nous achetons une quantité importante de charbon en Allemagne. A l'heure actuelle, notre consommation mensuelle est de 815.000 tonnes, soit 27.000 tonnes par jour. Nos importations d'Allemagne se montent à 165.000 tonnes par mois, ce qui correspond à la consommation de 7 jours. Si donc nous interrompions pendant un mois nos achats de charbon en Allemagne, nos stocks seraient réduits d'une quantité correspondant à une consommation de 7 jours.

Sans attendre d'ailleurs que les décisions soient prises, nous avons pressenti des importateurs belges et anglais pour voir si nous pourrions trouver auprès d'eux les approvisionnements nécessaires. Nous avons reçu l'assurance que la Belgique pourrait nous livrer un tonnage supplémentaire de 4.000 tonnes par mois, ce qui est insignifiant par rapport aux 165.000 tonnes de charbon allemand qui nous feraient défaut. Notre stock actuel est de 1.540.000 tonnes, ce qui correspond à un approvisionnement qui nous est nécessaire pour 50 jours environ. C'est une situation normale. Mais si nous ne recevions plus de charbon allemand, notre stock à la fin du mois ne représenterait plus que l'approvisionnement nécessaire pour 42 ou 43 jours. C'est une situation

assez inquiétante en raison de la proximité de la période d'été. Il serait dangereux d'aborder cette période sans stock de charbon suffisant, d'autant plus que l'efficacité de cette mesure de représailles paraît douteuse.

En ne plaçant au seul point de vue du fonctionnement de la Société Nationale, je dois insister pour qu'on nous laisse acheter notre charbon en Allemagne. Nous achetons 46 à 47 % de notre charbon à l'étranger, dont 20 à 25 % en Allemagne. Il serait évidemment onéreux de diminuer nos stocks à l'heure actuelle. De toute façon, nous recherchons la possibilité de trouver d'autres sources de ravitaillement aussi bien en Angleterre qu'en Belgique et éventuellement ailleurs.

M. COY. - Vous pourriez faire comme le P.L.M. pendant la guerre, qui a acheté du charbon en Egypte.

M. ARON. - Ces faits sont-ils connus du Ministère des Affaires Etrangères et ce dernier ne pourrait-il pas intervenir ?

M. LE BERRAIS. - Le Gouvernement est parfaitement au courant. M. FRANÇOIS-PONCET a même déjà fait des démarches à la Wilhelmstrasse à Berlin, une conférence s'est tenue à ce sujet hier au Ministère des Travaux Publics où assistaient un représentant du Ministère des Travaux Publics, un représentant du Ministère des Affaires Etrangères et le Chef de notre Service du Matériel. Nous avons été alertés dès vendredi soir par la Région de l'Est qui l'avait été elle-même du fait que les mines, qui devaient expédier, suivant le programme mensuel, un certain tonnage de minerais en Allemagne, ^{avaient} ~~ont~~ été avisées au dernier moment d'arrêter ces expéditions. Mais, dès le lendemain samedi, nous avons eu confirmation de cet état de choses par un coup de téléphone du Ministère des Travaux Publics alerté par le Ministère des Affaires Etrangères.

M. LE PRESIDENT. - A la suite de cet exposé, mes préoccupations sont les mêmes que celles de M. ARON. Il importe essentiellement de garder un contact étroit sur cette question avec le Gouvernement.

M. LE BERRAIS. - C'est le Ministère des Travaux Publics

qui a pris l'initiative de répondre à cette mesure en suspendant les achats de charbons de la Société Nationale en Allemagne. Au point de vue de la Société Nationale, je trouve cette situation regrettable car, et il ~~est~~^{en} toujours ainsi à la fin de l'hiver, le niveau des stocks est tout juste suffisant.

M. ARON - Si je comprends bien, il y a eu, en quelque sorte, rupture de l'accord commercial; cette rupture nous est-elle imputable du fait que nous avons commencé à importer moins de coke?

M. LE PRESIDENT - Je n'en suis pas très sûr, mais je crois que oui; en réalité nous avons fait savoir trop tôt que nous acheterions moins de coke, alors que les Allemands étaient décidés à acheter moins de minerais.

M. LE PRESIDENT - La question mérite une attention toute particulière de la part du Gouvernement. Evidemment, la réduction de nos stocks dans les circonstances actuelles, et la nécessité où nous nous trouvons de nous approvisionner en charbon allemand sont un sujet de grave préoccupation. Au point de vue plus étroit de l'intérêt de la Société Nationale, je prierais M. FILIPPI de bien vouloir prendre note très soigneusement de cet incident, car si, comme il est probable, nous sommes obligés d'ici deux ou trois mois de demander au Gouvernement de prendre les mesures utiles pour combler notre déficit, j'ai l'intention, d'accord avec vous, de lui exposer toutes les mesures que nous avons dû subir et qui ont soit diminué nos recettes et notre trafic, soit augmenté nos dépenses. Dans le cas particulier, il s'agit d'une diminution de trafic qui nous est imposée par des considérations étrangères à la gestion même de la Société Nationale. Il faut relever toutes les mesures de cette sorte pour pouvoir, le moment venu, dire au Gouvernement que c'est à lui qu'il appartient de combler le déficit qui en résulte pour la Société Nationale.

M. FINARD - Il faudrait attirer l'attention de la Direction du Mouvement général des Fonds sur les répercussions financières des mesures de représailles qu'on envisage.

M. LE GÉNÉRALIS - Tous les Ministères sont alertés parce qu'on a l'impression qu'il s'agit là de questions peut être plus d'ordre politique que d'ordre économique.